

Les **Dernières Nouvelles** d'Alsace

Le plus grand régional d'Alsace et de Lorraine

Direction:



ATIFAME Laëtitia
BOURON Anaïs
RESZKIEWICZ Lyse

PROCÈS DE LUNEBOURG: **KRAMER CONDAMNE A MORT**



Josef KRAMER, l'un des accusés du procès

→ Lire l'article en page 2

Un mois après l'ouverture du procès de Lunebourg, le verdict est enfin tombé vendredi dernier. Le commandant nazi, Josef Kramer ainsi que ses acolytes SS, ont été condamnés à mort suite à leurs actes criminels, commis dans les camps de concentration et d'extermination, lors de la Seconde Guerre Mondiale.



Photo 1

Pendant les témoignages reçus lors du procès par le juge, on a pu observer un homme froid et sans aucun regret de ses actes. Le juge a par ailleurs, affirmé que le faire parler et avouer tous ses méfaits n'a pas été une tâche difficile. Il a assumé et raconté tous ses actes sans aucune émotion. En effet, il a affirmé qu'il observait «par le regard extérieur ce qui se passait à l'intérieur de la chambre [à gaz]», et a prononcé mot pour mot : «Je n'ai éprouvé aucune émotion en accomplissant ces actes car j'ai été élevé comme cela».

Comment peut-on imaginer qu'un homme ait pu être capable de faire subir toutes ces atrocités à d'autres êtres humains ? Comment peut-on tuer ou faire tuer sans scrupules des innocents ? Comment peut-on regarder des hommes, des femmes et des enfants souffrir et mourir sans réagir ? Comment peut-on laisser dormir plusieurs personnes entassées sur un seul lit (*photo 1*) ? Comment peut-on les enfermer dans de minuscules cellules (*photo 2*), et les laisser debout, pendant des heures entières ? Comment peut-on leur faire subir d'atroces souffrances, comme la torture du chevalet (*photo 3*) ou les expériences médicales pratiquées sur leurs corps ?

Revenons en arrière : Dès 1931, Kramer affirmait déjà des idéologies nazies et rejoignait le NSDAP (Parti national socialiste des travailleurs allemands). En 1934, il est assigné comme garde dans le premier camp de concentration allemand ouvert par Hitler, celui de Dachau, en Bavière. Il gravit rapidement les échelons en obtenant un poste important au sein des camps de concentration de Sachsenhausen, au Nord de Berlin, et de Mauthausen, en Haute-Autriche, pour ensuite devenir, en 1940 l'assistant de Rudolf Höb, commandant du camp polonais de Auschwitz.

Un an plus tard, il est nommé commandant du camp de concentration du Struthof-Natzwiller, en Alsace. En 1942, Kramer est promu au rang de capitaine et devient « Hauptsturmführer ». Plus tard, de mai 1944 à décembre 1944, il est en charge du fonctionnement des chambres à gaz du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, pour finalement être muté le 2 décembre 1944 commandant général du camp de concentration de Bergen-Belsen, se trouvant au Nord de L'Allemagne, en Basse-Saxe, jusqu'à son arrestation par les Anglais, le 15 avril 1945.



Photo 2



Photo 3

Toutes ces questions resteront, hélas, sans réponse, car rien ne pourrait justifier la cruauté de ces crimes contre l'humanité. Ce procès a été une première étape dans la reconnaissance du sort subi par ces millions d'êtres humains, lors de cette Seconde Guerre Mondiale. Et, même si la douleur restera éternellement présente pour les familles des victimes, espérons que le verdict rendu les apaisera quelque peu. - **LAABLR**